

Le 20 novembre 2020

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE) DU 11 DÉCEMBRE 2020.....

Compte tenu de la crise sanitaire en cours et conformément aux mesures prises par le gouvernement français, l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) de Vilmorin & Cie SA se tiendra exceptionnellement à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, le vendredi 11 décembre 2020 à 10h00.

L'avis de réunion préalable, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du lundi 2 novembre 2020 et l'avis de convocation sera publié dans le journal d'annonces légales Journal Spécial des Sociétés en date du samedi 21 novembre 2020 et dans le BALO du lundi 23 novembre 2020.

Tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de Commerce peuvent être consultés sur le site Internet de la société (www.vilmorincie.com, rubrique « Publications », puis « Assemblée Générale » et « Documents préparatoires à l'Assemblée Générale »). Ils seront également tenus à la disposition des Actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée Générale, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour ouvré avant l'Assemblée Générale, demander à la Société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce, le cas échéant, à sa demande expresse, par voie électronique.
- Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de Commerce au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée Générale.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Vendredi 11 décembre 2020 :**
Assemblée Générale des Actionnaires
- **Lundi 14 décembre 2020 :**
Détachement du dividende
- **Mercredi 16 décembre 2020 :**
Mise en paiement du dividende
- **Mercredi 3 mars 2021⁽¹⁾ :**
Chiffre d'affaires
et résultats semestriels 2020-2021
- **Jeudi 6 mai 2021⁽¹⁾ :**
Chiffre d'affaires
à la fin du 3^e trimestre 2020-2021
- **Lundi 2 août 2021⁽¹⁾ :**
Chiffre d'affaires annuel 2020-2021
- **Mercredi 13 octobre 2021⁽¹⁾ :**
Résultats annuels 2020-2021

Dates fournies à titre indicatif et susceptibles de modifications.

⁽¹⁾ Publication post-clôture de Bourse.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Olivier FALUT
Directeur Financier
olivier.falut@vilmorincie.com

Valérie MONSÉRAT
Directrice Communication Financière
et Relations Investisseurs
valerie.monserat@vilmorincie.com

Tél. + 33 (0)4 73 63 44 85
www.vilmorincie.com



4^e semencier mondial,
Vilmorin & Cie crée des semences potagères et de grandes cultures
à haute valeur ajoutée, contribuant à répondre aux enjeux alimentaires.

Semencier multi-espèces, Vilmorin & Cie met en marché, chaque année, environ 300 nouvelles variétés, pour répondre aux besoins de toutes les formes d'agriculture dans leur diversité et permettre aux agriculteurs de produire mieux et de produire plus.

Soutenue par son actionnaire de référence Limagrain, coopérative agricole détenue par des agriculteurs français et groupe semencier international, la croissance de Vilmorin & Cie s'appuie sur la recherche et l'internationalisation, pour renforcer durablement ses positions concurrentielles, sur des marchés mondiaux résilients.

Guidée, depuis ses origines en 1743, par une vision long terme de son développement, Vilmorin & Cie inscrit sa performance dans le respect de trois valeurs fondatrices : le progrès, la persévérance et la coopération.